

Réalisations 2007

Mobilisation pour naturaliser un ruisseau



Alain
GAGNON
Ingénieur
Conseiller en
agroenvironnement
MAPAQ-Estrie

M. Marcus Stirnimann, de la Ferme Marita, fait partie d'un petit groupe de producteurs agricoles de Sainte-Edwidge-de-Clifton qui se sont mobilisés pour végétaliser le ruisseau qui traverse leurs terres et se déverse dans la rivière Ascot (aux Saumons).

A priori, il ne s'agissait pas d'un cours d'eau fortement dégradé. Cependant, à plusieurs endroits, on pouvait constater une dégradation des berges, un glissement de terrain, due à l'action érosive de l'eau et des glaces, mais aussi à la circulation des animaux sur les talus. Le premier objectif a donc été de stabiliser les berges, puis d'empêcher l'accès des animaux au cours d'eau.

La méthode retenue pour stabiliser les berges est simple.

D'abord, il s'agit d'adoucir la pente des talus lorsque nécessaire, puis d'empierrier seulement le pied de talus, soit la zone la plus vulnérable à l'érosion. Les surfaces touchées par les travaux sont ensuite ensemencées. L'avantage de cette méthode est qu'elle est économique et rapide, mais surtout qu'elle laisse place à une végétalisation rapide des berges, milieu propice à la vie riveraine et aquatique.

Pour permettre une régénération rapide du milieu riverain, de jeunes arbres de diverses essences ont été plantés tout le long de ce cours d'eau. Bientôt, les racines de ces arbres et arbustes retiendront le sol en profondeur alors que l'ombre fournie par leur feuillage contribuera à garder l'eau fraîche. Le tout fournira un milieu écologique privilégié.

Les travaux de stabilisation des berges ont été planifiés et suivis par le MAPAQ-Estrie alors que le groupe environnemental Action Saint-François s'est occupé des travaux de plantation d'arbres et d'arbustes le long des rives. Pour

sa part, M. Stirnimann a installé une clôture pour empêcher ses animaux d'avoir accès à ce milieu riverain en pleine régénération

TECHNIQUE D'EMPIERREMENT

Pour stabiliser une berge érodée, doit-on empierrier toute la surface du talus? La réponse est non. Bien que l'empierrement complet de la surface des talus procure une meilleure protection contre l'érosion, il n'a rien de très naturel tant en apparence que du point de vue environnemental (réchauffement de l'eau, établissement difficile de la végétation, etc.). Alors, dans les cas où l'empierrement, seul, du pied de talus n'est pas suffisant pour stabiliser la berge, on peut avoir recours au génie végétal. Le génie végétal consiste à utiliser des végétaux et du matériel biodégradable pour protéger la surface du talus. Et, en Estrie, nous avons la chance d'avoir plusieurs entreprises qui se sont spécialisées dans ce domaine.



Travaux de stabilisation des berges à la Ferme Marita de Sainte-Edwidge-de-Clifton sur un des affluents de la rivière Ascot (aux Saumons).



État du ruisseau trois mois plus tard. M. Marcus Stirnimann a installé une clôture le long de la rive pour empêcher l'accès des animaux au cours d'eau.